

DATE : 24/07/2021

REFERENCE : DGS-URGENT N°2021-69

TITRE : OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS LES 26 ET 27 JUILLET

Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commandes en flacons de vaccins Janssen et Moderna à partir du 26 juillet.

Ce document s'articule en quatre parties :

- I) OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES LES 26 ET 27 JUILLET
- II) RAPPELS SUR LES MODALITES D'ADMINISTRATION DES VACCINS ASTRAZENECA ET JANSSEN
- III) PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES
- IV) FERMETURE DU PORTAIL DE COMMANDES POUR ASTRAZENECA

I. OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDE LES 26 ET 27 JUILLET

Le [portail de télé-déclaration](#) ouvrira **du lundi 26 juillet au mardi 27 juillet à 12h** pour la commande des pharmaciens, médecins, IDE et sages-femmes en vaccins **Janssen et Moderna**.

Pour rappel, les médecins et les sages-femmes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021_19](#). Les infirmiers sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

Par ailleurs, les rendez-vous de vaccination peuvent être planifiés **à compter de la réception de l'email de confirmation de livraison, et positionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison.**

| | Vaccin Janssen | Vaccin Moderna | |
|--------------------------------------|--|---|---|
| Effecteurs concernés par la commande | Pharmaciens Médecins IDE Sages-Femmes | Pharmaciens Médecins IDE SF | |
| Types de doses | Monodose | 1^{ères} doses | 2^{èmes} doses |
| Volumes ouverts à la commande | 5 flacons maximum par effecteur | Pharmaciens : 4 flacons maximum Médecins : 1 flacon IDE : 1 flacon SF : 1 flacon | Pharmaciens : 2 flacons maximum Médecins : 1 flacon IDE : 1 flacon SF : 1 flacon |
| Date de confirmation de la livraison | Vendredi 30 juillet | Vendredi 30 juillet | |
| Date de livraison estimée | Entre le jeudi 5 et le vendredi 6 août | Entre le vendredi 6 et le mardi 10 août | |

Le volume des approvisionnements en vaccin Moderna prévus pour la fin du mois de juillet et pour le mois d'août se monte à 670 000 doses chaque semaine et il pourra même être supérieur à compter du 16 août. Tout est mis en œuvre pour que les livraisons soient stables et régulières pour la suite de la période estivale, afin de faciliter au maximum la campagne de vaccination dans le circuit de la médecine de ville.

II. RAPPELS SUR LES MODALITES D'ADMINISTRATION DES VACCINS ASTRAZENECA ET JANSSEN

Pour rappel, comme indiqué notamment dans le [DGS Urgent n°2021_42](#) les vaccins AstraZeneca et Janssen sont destinés aux personnes âgées de 55 ans et plus, conformément aux avis de l'EMA et de la HAS.

Une personne âgée de moins de 55 ans ne peut pas recevoir du vaccin AstraZeneca ou Janssen dans son parcours vaccinal.

III. PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES

Vaccins Moderna commandés les 12 et 13 juillet

Dates de livraison en officine pour le vaccin Moderna : L'intégralité des flacons commandés les 12 et 13 juillet sera livrée au plus tard le 27 juillet, sauf retard imputable au laboratoire.

Vaccins commandés les 19 et 20 juillet

Dates de livraison en officine pour le vaccin AstraZeneca : L'intégralité des flacons commandés les 19 et 20 juillet vous ont été livrés **le jeudi 22 ou le vendredi 23 juillet.**

Dates de livraison en officine pour le vaccin Janssen : L'intégralité des flacons commandés les 19 et 20 juillet seront livrés **le jeudi 29 ou le vendredi 30 juillet.**

Dates de livraison en officine pour le vaccin Moderna : Les flacons commandés les 19 et 20 juillet vous seront livrés **entre le vendredi 30 juillet et le mardi 3 août**. La majorité des commandes pour les IDE sera livrée à la date indiquée. Les commandes restantes seront livrées à partir du vendredi 6 août.

Confirmation de livraison : un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison de vaccin Janssen et Moderna sera envoyé le **23 juillet** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elle a commandé), aux médecins et aux sages-femmes (volumes qui leur sont destinés).

IV. FERMETURE DU PORTAIL DE COMMANDES POUR ASTRAZENECA

A la suite de [l'avis de la HAS publié le 9 juillet](#), relatif à l'adaptation de la stratégie vaccinale devant l'émergence des variants, il est désormais demandé aux effecteurs de privilégier la vaccination à ARN messager dans toutes les situations, y compris dans les cas de primo-injections par AstraZeneca.

Le portail de commandes en vaccin AstraZeneca sera donc fermé cette semaine.

En cas de question sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « Contacter le support » du portail de télé-déclaration : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Si un flacon de vaccin (Janssen ou Moderna) n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé en respectant scrupuleusement toutes les modalités de conservation et de transport de ce vaccin, ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination.

Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leur étaient initialement attribuées.

Nous vous remercions grandement pour votre engagement.

Bernard CELLI
Responsable de la Task Force Vaccination

Maurice-Pierre PLANEL
Directeur général Adjoint de la santé

Signé

Signé